

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2020

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2658)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° 399

présenté par  
M. Hetzel

-----

### ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 25 par la phrase suivante :

« Si cette personne est un majeur protégé, elle effectue elle-même sa demande. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette précision permet de répondre aux cas des majeurs protégés.